

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 13 août 2019**

-----  
**Compte-rendu sommaire**

**Etaient présents** : Mmes et MM Jean-Léon CONDÉRANNE, Maire, Christian LAMANE, Adjoint, François ARIZA, Elisabeth LAPEYRE, Pascal BORDENAVE, Aline DARRIBÈRE, Florence BIGNES, et Nathalie MALÉ, Conseillers municipaux.

**Absent(s) excusé(s)** : Mmes et MM. Christian PÉGUILLHÉ, Stéphanie GOMES, Isabelle KAHLA-PÉGUILLHÉ, Christophe LAYAA-LAULHÉ, Paula SANTOS et Xavier HÉRALD.

**Absent** : M. Pierre MOUREU.

M. Christian LAMANE a été élu secrétaire de séance.

\*\*\*\*

### **I – Règlementation urbanisme**

Dans le cadre de l'instruction des permis de construire, plus particulièrement l'écoulement des eaux pluviales, il sera demandé l'infiltration à la parcelle par l'intermédiaire d'un puisard, puis rejet dans un fossé communal ou privé.

### **II – Renouvellement contrat groupe assurance statutaire**

La commune a souscrit un contrat d'assurance couvrant les risques liés, entre autres, aux arrêts maladie et accidents de travail du personnel. Ce contrat arrivant à échéance, le conseil municipal décide de confier au Centre de Gestion de Pau, le soin de lancer une procédure de consultation pour son renouvellement.

### **III – Point sur les travaux**

Futur projet école : La Commune ne pouvant obtenir une aide financière du Conseil Départemental qu'à compter de 2021, le Conseil municipal se donne le temps de réfléchir au devenir de ce projet.

Nouveau bâtiment communal : Le Conseil municipal constate un retard de deux mois dans les travaux de ce nouveau bâtiment, et espère fortement que celui-ci pourra être rattrapé dans les jours qui viennent.

Aire de jeux de l'école : Suite à l'achat de l'aire de jeux par l'association des parents d'élèves, différentes entreprises seront consultées pour un chiffrage de la mise en place de ce jeu et de ses tapis de sécurité.

## **V – Départ secrétaire de mairie**

Suite au départ de Marie-Laure ARTAUD-BARRAQUÉ, secrétaire de mairie, dans le cadre d'un « détachement », le Conseil municipal décide de se renseigner afin de savoir si ce remplacement pourra être effectué dans le cadre d'un CDD d'une durée de 1 an, et pour 30 heures par semaine.

## **VI – Questions diverses**

Route de Labielle – sécurité routière : Suite à la réclamation d'un riverain de la route de Labielle, quant à la vitesse excessive de certains usagers, le Conseil municipal étudiera la mise en place de panneaux supplémentaires rappelant la limitation à 50 kms/h, et la sécurisation par l'installation de panneaux « stop » sur les chemins attenants.

Devis pour l'entretien des peintures à l'école et la bibliothèque : C'est le devis de l'entreprise JV PEINTURE qui a été retenu pour un montant de 3885 € TTC.

Achat friteuse : Une friteuse d'une capacité de 12 litres, sera achetée chez EVI PRO, pour un montant de 305 € HT. Elle pourra être mise à la disposition de toutes les associations.

Vente de bois de chauffage : 14 lots de bois ont été vendus, pour un montant de 2 580 €.

Droit de préemption : L'instauration d'un droit de préemption communal sera étudiée.